

Le point de vue des gestionnaires œuvrant en contexte de protection de la jeunesse sur l'implantation et les effets potentiels du programme Versant



Baril-Desrochers, M., Lacelle, C., Pouliot, E., Simard, M-C., Ferrer, S., Fréchette, N., Ryan, T.

MISE EN CONTEXTE

Le programme Versant, développé en 2016 par Boscoville, s'inscrit dans la continuité des modifications amorcées en 2006 à la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Ces modifications réaffirment notamment l'importance de la préservation du lien entre les jeunes et les personnes qui leur sont significatives, ainsi que la cohérence du projet de vie de l'enfant. Dans cette perspective, le programme Versant est actuellement mis en place auprès d'éducateurs des services de réadaptation externe dans trois CISSS/CIUSSS œuvrant en protection de la jeunesse.

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME VERSANT ?

- Familles ayant au moins un enfant âgé entre 6 et 18 ans
- Familles suivies en négligence et/ou trouble de comportement
- Enfant(s) présentant un faible risque de placement
- Familles volataires et motivées à participer à une intervention familiale



OBJECTIFS

Dans le cadre de notre recherche, nous avons voulu donner une voix aux gestionnaires de trois CISSS/CIUSSS du Québec afin de documenter les effets potentiels du programme Versant, les éléments susceptibles de faciliter ou d'entraver sa mise en œuvre ainsi que les recommandations pour améliorer le programme

MÉTHODOLOGIE

- Entrevues individuelles semi-dirigées (n=10)
 - CIUSSS Estrie: 5 entrevues
 - CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean: 3 entrevues
 - CISSS Outaouais: 2 entrevues
- Période : Entre décembre 2022 et avril 2023
- Durée : 40 à 60 minutes
- Lieu : À distance (Teams ou Zoom)

Pertinence du programme

- Permet l'avancement de la pratique et des outils supplémentaires
- Amène une intensité de service supérieure
- Favorise la standardisation des outils
- Favorise l'intervention familiale
- Facilite le jugement professionnel des éducateurs



Obstacles à l'implantation

- Manque de volontariat des familles
- Manque de reconnaissance de la situation problématique de la part des familles
- Collaboration difficile entre les éducateurs et l'équipe psychosociale
- Roulement de personnel
- Surcharge des éducateurs
- Critères d'exclusion du programme
- Cumul de fonctions des gestionnaires
- Délai des listes d'attente



Éléments facilitant l'implantation

- Volontariat des familles à recevoir l'aide
- Lien de confiance établi avec la famille
- Collaboration efficace entre les éducateurs et l'équipe psychosociale
- Structure de travail offerte par le programme
- Motivation et stabilité des équipes d'éducateurs
- Tenue de rencontres d'équipe
- Adhésion des gestionnaires au programme
- Soutien des différents partenaires



RÉSULTATS

« [...] Les intervenants à l'externe veulent souvent un peu plus d'autonomie, ils veulent faire confiance à leur jugement professionnel, tout le monde a besoin d'outils puis de concret, puis j'ai l'impression que Versant répond quand même à ça »
Estrie

« L'autre aspect, les deux gestionnaires actuellement on est en cumul de fonctions, fait qu'on est chef à deux autres endroits, l'équivalent de deux autres tâches chef, fait qu'à un moment donné, une chance qu'on a bien structuré nos affaires puis qu'on a des spécialistes on activités cliniques à temps plein, on n'arrivait pas tu sais. »
Estrie

« Quand on a une famille qui a déjà fait un certain cheminement puis qui est une famille, qui connaît un petit peu la protection de la jeunesse puis qui n'a pas nécessairement peur de notre implication, bien ça facilite, ils sont plus volontaires, puis ça va mieux. »
Outaouais

Retombées négatives envisagées

- Risque de surcharge des éducateurs
- Faible sentiment de compétence des éducateurs susceptible d'influencer le lien de confiance avec la famille
- Sentiment d'incompétence des familles
- Crainte de ne pas obtenir de dossier Versant en raison des critères d'exclusion
- Difficulté dans le développement d'une expertise par manque de dossiers
- Crainte que l'équipe psychosociale comprenne mal Versant et que la collaboration soit difficile

Retombées positives envisagées

- Structurer un suivi adéquat aux éducateurs
- Mettre en place un langage commun permettant des supervisions cliniques plus claires
- Augmenter l'autonomie des éducateurs
- Améliorer le sentiment de compétence des éducateurs
- Améliorer le fonctionnement général des familles
- Éviter des placements inutiles
- Permettre la création d'une norme et d'une ligne directrice pour l'intervention
- Garantir la mission des services de la réadaptation externe



« C'est sûr que je m'attends à ce que plusieurs travailleurs sociaux fassent comme ahl il y a Versant. Je m'attends à ce que des gens soient moins intensifs au niveau psychosocial, qu'ils se déchargent un peu de leur rôle. »
Saguenay-Lac-Saint-Jean

« J'aimerais que les familles, surtout les familles négligentes, se développent un peu plus, se rendent compte de tout l'empowerment qu'elles ont, de tout le pouvoir qu'elles ont sur la situation de leur enfant, qu'elles se rendent compte que ça goûte bon de faire des petits changements [...] »
Saguenay-Lac-Saint-Jean

RECOMMANDATIONS

- Mettre en place un encadrement auprès des éducateurs.
- Promouvoir le programme et assurer la compréhension de l'équipe psychosociale envers celui-ci.
- Bénéficier du soutien de la direction en s'assurant d'une bonne compréhension du programme.
- Faire preuve d'ouverture et de flexibilité pour l'application du programme.
- Persévérer dans la mise en place du programme malgré les embûches.
- Prendre en considération la charge de travail des éducateurs.
- Favoriser une bonne communication entre tous les partenaires impliqués.